



PREFETE DE CORSE

Ajaccio, le 12 septembre 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ***Xylella fastidiosa* : situation inchangée en Corse et mise en œuvre de la stratégie de l'Etat**

Dans le cadre de la surveillance annuelle du territoire, les services de l'État chargés du contrôle des végétaux à la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt PACA ont identifié deux oliviers d'ornement contaminés par la bactérie *Xylella Fastidiosa* Pauca, l'un à Antibes et l'autre à Menton.

Il s'agit des premiers cas d'oliviers trouvés contaminés en France par *Xylella Fastidiosa* Pauca. Conformément à la réglementation, les deux oliviers contaminés qui présentent des symptômes de dessèchements seront arrachés et détruits dans les tout prochains jours afin d'éviter la propagation de la maladie.

#### **La situation de la Corse inchangée**

La sous-espèce *Xylella* présente en Corse est ***Multiplex***.

En avril 2018, la communication par le SIDOC de résultats positifs pour des analyses non officielles réalisées par l'INRA sur des oliviers avait été prise très au sérieux par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Suite à cette alerte, plusieurs échantillons avaient été prélevés par les services de l'État sur les végétaux suspectés. Les résultats obtenus par le laboratoire national de référence (ANSES) n'ayant pas confirmé les résultats de la recherche, des travaux ont été menés en collaboration par l'ANSES et l'INRA afin d'identifier les causes des différences des résultats obtenus et déterminer si les oliviers analysés étaient porteurs ou non de la bactérie.

Toutes les nouvelles analyses réalisées en parallèle par l'INRA et par l'ANSES sur les nouveaux prélèvements réalisés sur les oliviers concernés se sont avérées négatives.

Depuis 2015, ce sont environ 2500 oliviers qui ont été prélevés en Corse. Toutes les analyses se sont avérées négatives. A ce jour, aucune analyse issue d'un prélèvement officiel et mettant en œuvre la méthode officielle n'a mis en évidence une contamination d'oliviers en Corse.

## La stratégie de l'Etat pour une gestion transparente

Par ailleurs, face à des cas inexplicables de symptômes de dépérissement d'oliviers et d'oléastres, une mission a été lancée en 2018 à l'initiative du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA). Rassemblant différents experts du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et du laboratoire de la santé des végétaux de l'ANSES, cette mission, qui avait pour objectif de déterminer les causes de ces symptômes, a conclu à l'absence de contamination de ces oliviers corses par *Xylella fastidiosa*. Ces dépérissements seraient engendrés par une récurrence de stress hydriques intenses et durables entre 2014 et 2017, nécessitant d'engager sans délai des travaux sur l'adaptation des pratiques culturales de l'olivier au changement climatique.

Une stratégie de lutte contre la *xylella* a été mise en place pour tenir compte des spécificités du territoire corse. C'est ainsi qu'un conseil scientifique a été mis en place auprès de la préfète de Corse. La préfète a installé ce comité le 28 juin dernier. Il est co-présidé par le président de l'INRA de Corse et la directrice du Conservatoire national botanique de Corse. Ce conseil est composé de 14 chercheurs attachés à des unités de recherche de l'INRA, du CNRS et de plusieurs universités dont celle de Corse.

La surveillance se poursuit afin également de détecter le plus précocement possible l'apparition d'autres sous-espèces de *Xylella*. A ce jour, seule la sous-espèce *Multiplex* a été détectée en Corse.

Les services de l'État restent totalement mobilisés sur la surveillance des espèces sensibles à *Xylella* en Corse